

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 252

présenté par
M. Piron-----
ARTICLE 12 BIS

À l'alinéa 4, après la première occurrence du mot :

« adaptations »,

insérer le mot :

« proposées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.